

# Conditions générales de Vente

## Médecins libéraux

- **Pour les formations financées par l'ANDPC :**
  - Le participant s'inscrit via le site <https://www.mondpc.fr/>
  - le participant signe un contrat de formation avec RAMBAM 93 stipulant qu'il laisse l'ANDPC financer la formation pour lui
- **Pour les formations financées par le FAF**
  - Le participant s'inscrit auprès de RAMBAM 93 en lui fournissant son attestation FAF de l'année délivrée par l'URSSAF
  - le participant signe un contrat de formation avec RAMBAM 93 stipulant qu'il laisse le FAF financer la formation pour lui
- **Pour les formations gratuites réservées aux adhérents**
  - Le participant s'inscrit auprès de RAMBAM 93 en payant sa cotisation annuelle d'adhésion à l'association

## Médecins salariés :

- **Pour les formations payantes :**
  - Le participant s'inscrit auprès de RAMBAM 93
  - Une convention de formation est signée entre RAMBAM 93 et l'employeur du participant qui s'engage à financer la formation de son salarié
- **Pour les formations gratuites réservées aux adhérents**
  - Le participant s'inscrit auprès de RAMBAM 93 en payant sa cotisation annuelle d'adhésion à l'association

## Tarifs :

### DPC : formations présentielle ou classes virtuelles

- 95 €/h pour les formations de 7h et plus
- 47,50/h pour les formations de moins de 7h

### Autres formations :

- **Formations présentielle:**
- 7h : 840 €
- 3h30 : 420 €
- 2h30 : 300 €

- **classes virtuelles**
- 1 x 1 heure 30 minutes : 200 €
- 1 X 2 heures 30 minutes : 250 €
- 2 x 1 heure 30 minutes : 250 €
- 3 x 1 heure 30 minutes : 300 €
- 4x 1 heure 30 minutes : 350 €

### **Annulation :**

Toute annulation avant le début de la formation n'entraîne aucun dédit.

### **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, programmes papiers, numériques, sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Le participant s'engage à ne pas reproduire, utiliser ou transmettre tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

### **Informatique et liberté**

Les informations à caractère personnel communiquées par le participant sont nécessaires à son inscription (fiche de renseignement) et peuvent constituer un fichier « adhérents » à usage interne. Suivant la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

### **Loi applicable et attribution des compétences**

En cas de litige un règlement à l'amiable est privilégié, à défaut l'affaire sera portée devant les tribunaux de BOBIGNY.